

Habilitation électrique BS ou BE Mancœuvre sur installations - Module recyclage N°3 - Présentiel

Financement	
Formation professionnelle continue	
Non conventionnée / sans dispositif	
Organisme responsable et contact	
AFPA ENTREPRISES - MC_PSR_NOUVELLE_AQUITAINE@AFPA.FR	
Accès à la formation	
Publics visés :	
Demandeur d'emploi Jeune de moins de 26 ans Personne handicapée Salarisé(e) Actif(ve) non salarié(e)	
Sélection :	
Dossier Entretien	
Niveau d'entrée requis :	
Niveau illettrisme, analphabétisme (Niveau 1 européen)	
Conditions d'accès :	
Non renseigné	
Prérequis pédagogiques :	
Avoir déjà suivi et valider une formation initiale de même nature que celle du recyclage.	
Contrat de professionnalisation possible ?	
Non	

Objectif de la formation

Maintenir les compétences de repérage des risques électriques et d'application des règles de sécurité pour la réalisation d'interventions élémentaires ou des manœuvres sur installations.

Contenu et modalités d'organisation

Retours d'expériences des participants, analyser les accidents, analyser ses pratiques. Partie théorique : Réglementation sur la sécurité électrique applicable aux interventions élémentaires et aux manœuvres (décret du 22 septembre 2010 et la norme NF C 18510) Réaliser les opérations autorisées par son titre d'habilitation, repérer la zone de travail et appréhender une zone de voisinage Respecter les instructions de sécurité, reconnaître les équipements de protection collective, utiliser lorsque nécessaire les EPI appropriés Conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident ou d'incendie d'origine électrique Pour le BS, réalisation d'une mise hors tension + VAT Réalisation de travaux pratiques. Evaluations (questionnaire et mise en situation de travail).

Commentaires sur la durée hedmomadaire

Parcours de formation personnalisable ? Oui Non Type de parcours Mixte

Commentaires sur la parcours personnalisable

Validation(s) Visée(s)

> Attestation de fin de formation

Et après ?

Suite de parcours

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00425837	du 18/12/2025 au 19/12/2025	Boulazac Isle Manoire (24)	AFPA PERIGUEUX	Non éligible		
00578706	du 13/01/2026 au 14/01/2026	Boulazac Isle Manoire (24)	AFPA PERIGUEUX	Non éligible		
00578707	du 31/03/2026 au 01/04/2026	Boulazac Isle Manoire (24)	AFPA PERIGUEUX	Non éligible		
00578708	du 21/04/2026 au 22/04/2026	Boulazac Isle Manoire (24)	AFPA PERIGUEUX	Non éligible		
00578709	du 30/06/2026 au 01/07/2026	Boulazac Isle Manoire (24)	AFPA PERIGUEUX	Non éligible		

00578710	du 06/10/2026 au 07/10/2026	Boulazac Isle Manoire (24)	AFPA PERIGUEUX	Non éligible	
00501968	du 23/04/2026 au 24/04/2026	Mont-de- Marsan (40)	AFPA MONT DE MARSAN	Non éligible	
00501969	du 15/10/2026 au 16/10/2026	Mont-de- Marsan (40)	AFPA MONT DE MARSAN	Non éligible	
00612605	du 15/04/2027 au 16/04/2027	Mont-de- Marsan (40)	AFPA MONT DE MARSAN	Non éligible	
00612606	du 14/10/2027 au 15/10/2027	Mont-de- Marsan (40)	AFPA MONT DE MARSAN	Non éligible	
00449054	du 05/02/2026 au 06/02/2026	Foulayronnes (47)	AFPA FOULAYRONNES	Non éligible	